

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 63 (1975)

Heft: 11

Artikel: Neuchâtel : les compliments de la Commission fédérale

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274313>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fribourg



La nuit du 3 au 4 novembre 1974, la maison de Gonzague de Reynold, à Cressier/Morat, était la proie des flammes. Les combles furent entièrement détruits, ainsi que le second étage. Planchers, boiseries, plafonds, furent gravement endommagés par l'eau, ainsi que les peintures murales qui ornaient les pièces de réception.

Cette demeure, où naquit Gonzague de Reynold et où son œuvre vit le jour, était dès le XIII^e siècle possession des sires de Cressier, dont l'existence est attestée en 1179 dans l'acte de vente d'une terre par Rodolphe I^{er} de Gruyère au couvent de Hauterive. En 1336, le chevalier Hermann de Cressier s'engage envers ses sujets de Cressier, Petit-Boesingen et Cormondse, à ne pas augmenter le cens dû à l'occasion du décès d'un seigneur. En 1402, la seigneurie de Cressier passe dans la famille de Praroman. Elle lui appartient encore en 1529. Au début du XVIII^e siècle, leur descendante, Hélène de Reynold, l'apporte en dot à son époux Francesco Python, et en 1661 leur fille, Anne-Elisabeth Python, l'apporte à son tour à son mari, Jean-Ferdinand de Diesbach, mort sans postérité en 1896. Anne-Elisabeth Python confirma, par testament du 22 janvier 1708, la donation de Cressier à François de Reynold. Cet officier au service de France, lieutenant général des Armées du Roi, vécut à Paris et n'apporta que peu de transformations au château qui est resté jusqu'à nos jours dans la famille de Reynold. Depuis trois mois à l'état de ruines, celui-ci est aujourd'hui la propriété de la petite-fille de Gonzague de Reynold, Sabine de Muralt, fille de C.J. Burckhardt et de Marie-Elisabeth de Reynold.

La volonté de la propriétaire, de rendre à la maison de Cressier son intégrité et son rayonnement, repose fidèlement sur une contre-valeur d'assurances, tant mobilières qu'immobilières, extrêmement basse. Cressier fut assuré en 1958 pour une valeur de taxation immobilière de trois fois inférieure à sa valeur réelle; ce taux n'a pas été réajusté et c'est là la situation que Madame de Muralt trouve en devenant propriétaire de la

maison après l'incendie. Les Commissions des Monuments historiques, présidées au niveau cantonal par M. Etienne Chatton et au niveau fédéral par le Professeur Albert Schmid, protègent la maison et subventionneront, dans la proportion réglementaire, sa restauration.

A quelques kilomètres de Fribourg, le village de Cressier est situé sur cette frontière diffuse qui sépare la langue française et la langue allemande, le classicisme français et le baroque austro-bavarois. Le château, qui domine le village, réserve de grandes surprises. De l'extérieur, le grand toit bernois, qui a été détruit, faisait penser à une calme ferme bernoise du XVIII^e siècle. En fait, une leçon d'histoire se cache sous cette apparence placide. A l'intérieur, le château incarne le voisinage des civilisations française et allemande.

Une décoration murale germanique entoure les portraits d'officiers au service de France, quant à l'ameublement, pour la plus grande partie sauvé du feu, ainsi que les tableaux, il marie les œuvres françaises du XVII^e et du XVIII^e siècles aux bahuts suisses du XVI^e et aux armoires paysannes.

Quelques vestiges subsistent du bâtiment du XIII^e siècle. La cave recèle les traces d'un pont-levis et de fortifications, celles aussi, paraît-il, d'une fondation gallo-romaine. L'essentiel du bâtiment existant, cependant, remonte à l'époque des Praroman, c'est-à-dire au XVI^e siècle. De même une crèdenne fermée de huit panneaux sur lesquels se profilent des personnages vêtus à la mode du XVI^e siècle finissant nous est parvenue.

La décoration murale qui fait l'originalité surprenante de Cressier a été commandée en 1665 par Anne-Elisabeth Python et Jean-Ferdinand

de Diesbach, dont les armoiries conjuguées décorent le poêle d'un petit salon. Un peintre ambulante anonyme, venu probablement du Salzkammergut, peignit à tempéra parois et plafond de cette pièce. Sous les caissons du plafond, peints de trophées et panoplies, des tableaux en trompe-l'œil semblent suspendus, qui racontent d'une main naïve des scènes de la vie à la cour du Roi-Soleil, des scènes de combats maritimes, dont le siège de La Rochelle, et le retour du maître de céans, après les fastes de Versailles, à un Cressier embellie imaginativement d'un jardin à la française. Une frise d'esprit renaissant où s'affrontent sirènes et amours court au milieu des divinités mythologiques. A lui seul le poêle de cette pièce est un chef-d'œuvre d'architecture et de l'art du chauffage. Il repose sur une série d'arcades qui allègent sa masse, et offre aux frileux le confort de sa banquette et des trois degrés qui permettent aussi bien de s'asseoir autour de lui que sur lui. La théorie de Putti gambadants qui l'orne est l'œuvre de Hermann Geiler. Peintes en 1691, les fresques du grand salon sont d'une sévérité plus classique. Elles sont exécutées en camaïeu gris et blanc rehaussé de noir, et imitent en trompe-l'œil des panneaux de boiseries. Les motifs décoratifs les plus employés sont les urnes et les coquilles dans les grands panneaux, les palmettes et les guirlandes dans les frises, et les portraits en médaillons dans les panneaux sous corniche.

Une collection de livres de famille, rassemblés en rangs serrés, garnissait le bureau peint de fresques en camaïeu vert rehaussé de noir. Elle a pu être partiellement sauvée des flammes. Parfaite bibliothèque de l'honnête homme, tel que le concevait le XVII^e siècle, Gonzague de Reynold y fit ses premières lectures d'enfant. Et c'est dans cette pièce qu'il apprenait de long en large en dictant, que naquit son immense œuvre historique.

La personnalité de l'écrivain, mort le 9 avril 1970, l'extraordinaire rayonnement qu'il connut de son vivant déjà, les leçons de cette pensée toujours agissante et dont la nécessité a encore à se révéler, incitent la propriétaire de cette ruine à solliciter une aide financière pour la restaurer. Témoin rare d'un moment de l'histoire artistique de notre pays, le château de Cressier manifeste hautement les préoccupations et le style d'un esprit européen dont les vues les plus audacieuses s'élaborèrent à partir de ce premier des "cercles concentriques", sa maison, carrefour de deux mondes.

En souhaitant redonner vie à ces murs, il découle implicitement pour Madame de Muralt que la vocation de ce lieu, d'être un point de rencontre, sera maintenue par ceux qui l'habiteront.

Le château de Cressier, exemplaire unique de la maison patricienne suisse du XVII^e siècle, ne doit pas disparaître.

S. de Muralt

Hier et demain

Villages valaisans



Rose-Claire Schulé, vous avez bien des cordes à votre arc : vous êtes entre autres dialectologue, ethnologue-archiviste à Sion et vice-présidente du Heimatschutz du canton du Valais. Parlez-nous de ce canton que nous aimons tant et que nous connaissons si mal.

— On oublie souvent que les montagnards du Valais ont eu des conditions de vie semblables à celles du Moyen Age jusqu'à la guerre de 1939. La vie était terriblement dure et il a fallu les "mobs" pour que le soldat valaisan sorte de son canton, puis que le développement de l'industrie et du tourisme lui donne d'autres critères de vie.

A la prospérité amenée par les sports d'hiver et l'amour de la nature chez les citadins, un autre facteur a également changé les conditions d'existence soudainement : la construction des barrages pour les bassins d'accumulation des usines hydro-électriques. Les communes ont très intelligemment exigé leur part de travail à ces barrages ; la vie y était dure, certes, mais un homme ramenait une paye proportionnellement énorme.

La femme qui lavait son linge dans un torrent glacé, pouvait tout d'un coup acquérir une machine à laver automatique, sans avoir connu l'intermédiaire du laveur ou de la buanderie.

Comme le dit un ethnologue de mes amis : "Les bienfaits de la civilisation ont été donnés au Valais sans mode d'emploi".

TRANSITIONS

Dans un village haut-perché que je connais, la moitié des jeunes gens qui n'auraient pas pu acquérir un vélo avant la guerre, ont acquis leur brevet de pilote aviateur. Vous voyez le manque de transition ?

SURTOUT PAS DE BOIS

Il y avait près d'un village du centre du Valais une admirable maison du XVIII^e siècle, avec une frise de bois noirci portant la date de sa construction. Les propriétaires l'ont vendue, et ont construit la plus "kiki" des petites villas de béton et de formica. "Surtout pas de bois", ont-ils crié énergiquement.

Pourquoi ? Il faut comprendre que des gens qui ont souffert du froid et de la vie difficile pendant des générations se sont mis à rêver le confort. Une vieille maison sans eau courante et à foyer ouvert est très pittoresque à visiter, mais passer un long hiver à casser la glace pour trouver de l'eau et allumer du petit bois pour chauffer la soupe vous dégoûte à tout jamais du charme rustique de l'authentique.

Et puis, la nouvelle génération valaisanne, née dans le confort de l'eau courante et du chauffage à mazout, celle qui n'a pas souffert de la pauvreté et du froid, a senti une nostalgie de l'ancien, puissamment aidée en cela par les touristes qui se ruèrent sur chaudrons, vieux rouets et bahuts.

Dès 1947, la Confédération offrait son aide pour la restauration des maisons rurales, et c'est là que le bon et le mauvais goût ont pu s'en donner à cœur joie.

Le kitsch, hélas, s'est retrouvé partout : balcons tarabiscotés et trop fleuris — des fleurs de plastique quelquefois — des volets peints de couleurs aberrantes — ou pire encore, la fausse poutre, le faux vieux, l'authentoc. Là, encore une fois, il faut comprendre : on n'avait pas d'argent pour le superflu que représente la décoration dans les pays pauvres. Maintenant on pouvait acheter des fleurs, de la peinture, mais le goût n'avait pas été formé. Une consolation toutefois, la toute nouvelle génération, sensibilisée à une beauté vraie, semble amorcer un retour à l'authentique et à la simplicité des matériaux.

D'ailleurs, il ne faut pas déifier le passé ; ancien n'est pas synonyme de beau, et il y a d'affreuses vieilles maisons mal proportionnées.

Il y a d'admirables restaurations, comme celle de cette photo : La Forcla sur Evoleine. Il y a des villages dont on préserve l'esprit avec amour et intelligence.

Les touristes critiquent volontiers Crans-sur-Sierre et l'appellent "la ville à la montagne" et je vois leur point de vue. Pour des citadins, trouver à 1500 m. d'altitude des immeubles et des parcmètres, c'est troublant. D'un autre côté, il faut se rappeler qu'on n'a rien gâché jusqu'à Crans, il y a 70 ans, il n'y avait que quelques mayens et pâturages. Crans s'est trop développé certes, et surtout au début avec une anarchie certaine, mais on n'a pas détruit l'âme d'un village existant, et c'est donc plus admissible.

Espérons simplement que la prospérité formidable de l'après-guerre, qui marque un temps d'arrêt actuellement, va nous laisser le loisir de la réflexion, avant l'action précipitée et le désir à court terme de l'argent immédiat.

B. v. d. Weid

Les compliments de la Commission fédérale

Neuchâtel parmi les dix-huit ambassadeurs retenus par le Comité national suisse pour représenter notre pays au concours de l'Année européenne du patrimoine architectural 1975, il s'agit là d'une décision qui montre à quel point les rénovations et restaurations entreprises par et dans notre ville n'ont pas passé inaperçues.

Pour s'en convaincre, il n'est d'ailleurs que de citer les propos de M. Alfred Schmid, président de la Commission fédérale des monuments historiques, qui dit, ou plutôt écrit, à l'adresse des autorités de notre ville :

— Lors de la séance annuelle de la Commission fédérale des monuments historiques et du groupe national suisse d'Icomos (International Council for Monuments and Sites), une partie de nos réunions a pu avoir lieu dans les salles d'apparat de deux édifices prestigieux appartenant à votre ville : l'hôtel DuPeyrou et l'Hôtel de Ville.

Le président de la Commission fédérale des monuments historiques, parlant plus spécialement des réalisations de notre ville quant à la sauvegarde et à la réanimation du patrimoine historique, précise :

— Lors de la visite de la ville historique, nous avons examiné quelques restaurations de date récente, et l'on nous a présenté en plus de la fontaine historique du Banneret, qui retrouve sa polychromie d'autrefois. Nous tenons à vous féliciter très sincèrement des succès obtenus dans le domaine de la protection et de la conservation du patrimoine architectural, à partir de la libération partielle des alentours de la Collégiale des voitures qui étaient stationnées naguère, jusqu'aux restaurations de la Maison des Halles et de l'hôtel DuPeyrou réalisées avec le concours de notre commission.

Voilà une déclaration qui se passe de commentaire.

(Bulletin officiel de Neuchâtel, 16.10.1975.)

Neuchâtel

Année du patrimoine architectural